

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 18 mars 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN - 1 Promenade Jean Rostand - 7^{ème} étage - Salle G

EN UN LOT

Une MAISON D'HABITATION sise à **NOISY LE SEC (93)**

16 avenue Alsace Lorraine

Cadastrés section I numéro 170

UNE MAISON D'HABITATION comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, pièce principale, véranda, cuisine, une chambre, toilettes
- Au 1^{er} étage : une pièce, 3 chambres, salle de bains avec WC, toilettes
- Au sous-sol : dégagement, deux pièces, salle de bains avec WC

Cour - jardin - garage

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu à la requête de **la Société ISBANKAG**, Société de droit allemand, dont le siège social est sis à FRANKFURT (60313), Allemagne, 123 Zeil, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis

MISE À PRIX : 240.000 €
(DEUX CENT QUARANTE MILLE)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 24.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 3 février 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître JC GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

► A La SELAS FTPA, **Me Edouard FABRE et Me Pinar TURGUT**, Avocats au Barreau de Paris, demeurant 50 Rue Ampère, 75017 PARIS.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où le cahier des conditions de vente est déposé

► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 7 mars 2025 de 11h00 à 11h30**